

L'apprentissage du code en CP

Tout au long du cycle 2, celui-ci aura une importance décroissante, au fur et à mesure de l'automatisation de la lecture et de l'écriture.

Au début du CP, on privilégie deux entrées qui n'utilisent pas forcément les mêmes supports.

1) Une entrée auditive (au service de l'écriture) avec comme support le mot

Certains élèves n'isolent pas le son produit par une consonne dans un mot mais plutôt la syllabe qui y est associée : ils n'entendent pas [t] dans tulipe mais ils sont capables d'entendre [ty].

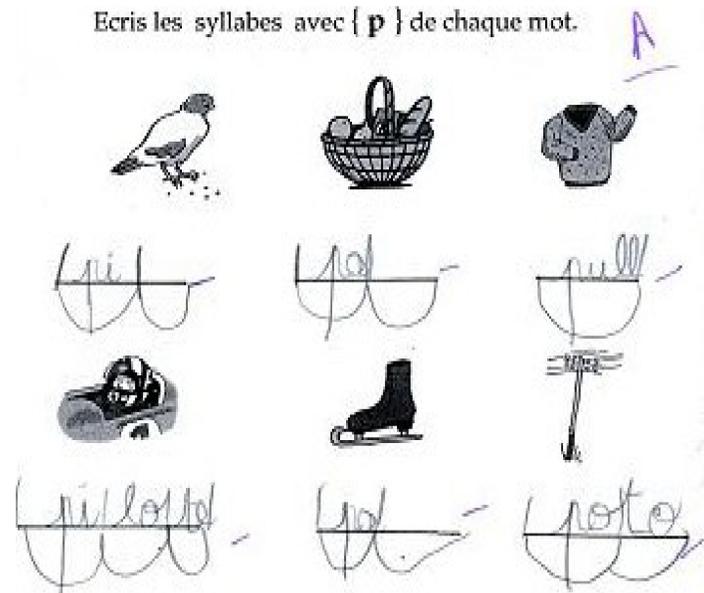
Le travail s'effectue donc au début, sur les syllabes et non sur la consonne étudiée.

Les mots doivent tous comporter le son étudié. Seules les syllabes contenant ce son seront exigées, mais les élèves peuvent essayer d'écrire toutes les syllabes.

2) une entrée visuelle (au service de la lecture) avec comme support la phrase

La lecture d'album de littérature de jeunesse s'effectue à partir d'hypothèses sur les illustrations. Celles-ci seront vérifiées par l'utilisation des connaissances du code

Ecris les syllabes avec { p } de chaque mot.



Exemple : (Document extrait de l'album *J'ai rêvé que ...*, de F. et A. Kaercher, Hatier)

A partir de cette illustration, les élèves peuvent proposer :

J'ai rêvé que j'étais une reine.

Pour savoir ce que l'auteur a écrit, je dois lire le texte : c'est-à-dire vérifier la concordance entre l'oral et l'écrit.

Je vois la lettre p, donc ça ne peut pas être reine puisque :

- si j'entends [r], je dois voir la lettre r. *J'ai rêvé que j'étais une princesse.*
- si je vois la lettre p, j'entends [p]

Les deux justifications sont admises.

Dans ce cas-là, les acquis sur le code rentrent véritablement au service de la précision du sens.

Ces 2 entrées, indépendantes au début du CP, deviennent interdépendantes au fur et à mesure des acquis .

